

Allianz 

Attention Arnaque !



Livret Alternatif

Le Livret Alternatif est commercialisé uniquement par Allianz Gestion Privée.

Livret Alternatif

Edito

Au fil des années, le Livret Alternatif est devenu l'un des placements préférés des Français.

Ses caractéristiques lui confèrent une grande souplesse, pour préparer un projet précis, répondre à des objectifs financiers, familiaux et plus globalement patrimoniaux.

Le Livret Alternatif garantit votre capital ainsi qu'un taux de rendement fixe et net. Ce livret d'épargne vous permet aussi d'être libre à 100%.

Les livrets bancaires comme le livret A, LD ou PEL intéressent de moins en moins les investisseurs. Cela s'explique en grande partie par la baisse constante des taux d'intérêts.

L'assurance-vie, avec un taux de rendement annuel de 1.15 % de moyenne en 2022 avant les frais de gestion, ne couvre même pas l'inflation.

Sous le contrôle financier de l'Etat, les livrets bancaires en tout genre ont atteint des taux historiquement bas.

Allianz vous donne l'opportunité de faire fructifier votre argent tout en vous épargnant les soucis de gestion. Votre investissement sera mis en valeur par des experts en gestion de patrimoine.

Nous vous invitons à découvrir les caractéristiques du Livret Alternatif.

Oliver Bäte, directeur général d'Allianz

Avec vous de A à Z

ALLIANZ VOUS ACCOMPAGNE POUR TOUS VOS PROJETS D'AVENIR

Pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets d'avenir, Allianz vous propose le Livret Alternatif.

Ce livret d'épargne répond à des objectifs patrimoniaux particuliers :

En cas de décès, le capital et intérêts restants sont transmis aux ayants droit que vous avez librement désignés sur le contrat d'investissement et n'entrent pas dans l'actif successoral.

De manière générale, l'argent que vous placez sert à faire fructifier votre épargne de façon à pouvoir piocher dedans en cas d'imprévu et, surtout, financer des projets qui peuvent être très divers. Des projets qui peuvent être à plus ou moins long terme et qui nécessitent un capital plus ou moins important : achat d'un véhicule, achat immobilier, voyage, travaux, préparation de la retraite et projet professionnel.

Une bonne stratégie d'investissement passe par une bonne définition des objectifs de chacun des placements. Pour réussir la diversification de votre épargne, vous devez donc dans un premier temps faire le point sur vos besoins et vos ambitions pour trouver le type de placement et d'investissement le plus adapté.

À partir de vos objectifs et de votre situation personnelle, familiale et patrimoniale, votre conseiller Allianz élabore avec vous la stratégie patrimoniale la plus adaptée et vous accompagne dans vos moments de vie.



TOUS SAVOIR SUR ... LE LIVRET ALTERNATIF

Qu'est-ce que le Livret Alternatif ?

Le Livret Alternatif est un livret d'épargne dont le capital et le taux de rendement sont garantis pendant une durée de 12 mois (renouvelable chaque année, pendant 5 ans).

Comment fonctionne-t-il ?

- Le capital du souscripteur est garanti par le Fond de Garantie des Dépôts et Résolution, à hauteur de 100.000€, par contrat. Il n'existe aucun risque de perte en capital sur le Livret Alternatif.
- Vous bénéficiez d'un **taux de rendement garanti, fixe, net de frais et d'imposition** pendant toute la durée du contrat.
- **Les fonds sont disponibles à tout moment.** Vous êtes libres d'effectuer des versements et des retraits quand bon vous semble. Le Livret Alternatif offre une capacité d'épargne jusqu'à 100.000€ de versements par contrat.
- Le versement des bénéfiques s'effectue de plusieurs façons (au choix du souscripteur) : mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.
- Retrait (partiel ou total) avant le terme du contrat : frais de 0.15% sur le capital retiré. Ensuite, le contrat d'investissement sera réajusté avec le capital restant.
- Au terme des 12 mois du contrat, vous avez la possibilité de renouveler votre contrat (pour 12 mois) ou retirer vos fonds, sans frais, afin de mettre un terme à votre relation commerciale auprès d'Allianz.
- L'imposition sur les plus-values est prélevée à la source, par conséquent, Allianz régularise aux autorités financières françaises, l'imposition du Livret Alternatif. Les intérêts produits par les sommes déposées sur le Livret Alternatif sont exonérés de CSG et CRDS. Ces bénéfiques ne subissent pas de double imposition, donc ces derniers ne sont pas à inscrire dans la déclaration d'imposition.
- Vous avez accès à votre espace personnel en ligne. Vous pourrez suivre l'évolution de votre compte Allianz, effectuer des retraits, modifier ou ajouter des ayants droit etc...

TABLEAU DES REMUNERATIONS

Livret Evolutif Découverte	Livret Evolutif Intermédiaire	Livret Evolutif Dynamique	Livret Evolutif Pro
<i>Rendement annuel garanti</i> 3.81%	<i>Rendement annuel garanti</i> 3.89%	<i>Rendement annuel garanti</i> 3.97%	<i>Rendement annuel garanti</i> 4.05%
A partir de 5.000€	A partir de 20.000€	A partir de 60.000€	A partir de 85.000€
12 Mois	12 Mois	12 Mois	12 Mois
<i>Garantie totale des fonds</i>	<i>Garantie totale des fonds</i>	<i>Garantie totale des fonds</i>	<i>Garantie totale des fonds</i>
<i>Conseils et analyses + Espace personnel en ligne</i>	<i>Conseils et analyses + Espace personnel en ligne</i>	<i>Conseils et analyses + Espace personnel en ligne</i>	<i>Conseils et analyses + Espace personnel en ligne</i>
<i>Gestion sous mandat</i>	<i>Gestion sous mandat</i>	<i>Gestion sous mandat</i>	<i>Gestion sous mandat</i>

Pourquoi épargner ? 4 bonnes raisons

Dans une conjoncture économique plus ou moins stable, un pouvoir d'achat en baisse et une vie pleine d'imprévus, il est important de disposer d'une ou de plusieurs épargnes pour construire son avenir en tout sérénité.

1. Disposer d'une épargne de sécurité

En cas de dépenses imprévues ou de perte soudaine de revenus, l'épargne permet d'y faire face. Grâce à elle, la réorganisation de vos finances se fait avec plus de confort. Dans ce cas, il est intéressant d'avoir un minimum d'épargne qui reste disponible.

2. Réaliser un ou plusieurs projets

Une épargne donne la possibilité de réaliser les projets qui nous tiennent le plus à cœur et pas seulement à régler les factures quotidiennes. Parmi les projets les plus courants, on retrouve l'acquisition d'un bien immobilier.

3. Disposer de revenus complémentaires pour la retraite

On le constate au quotidien, les personnes à la retraite ont de plus en plus de mal à subvenir à leurs besoins. La cause : une pension souvent insuffisante. Il faut donc être prévoyant et commencer à épargner le plus tôt possible.

4. Possibilité de transmettre un capital à ses proches

Malheureusement, la vie est courte, elle peut parfois l'être encore plus et s'arrêter de façon brutale. Pour ne pas laisser ses proches en difficulté, une épargne n'est pas négligeable.

UN LIVRET D'ÉPARGNE MULTISUPPORT

Avec Allianz, vous avez accès à une solution simple qui vous permet d'envisager sereinement vos investissements. Par le biais d'une gestion sous mandat, vous investissez dans un large éventail de supports financiers.

- Résidence étudiante:

Investir dans une résidence services pour étudiants, c'est placer son capital sur un ensemble de logements loués meublés à travers un bail commercial. Cette formule permet de percevoir un loyer garanti.

Les résidences étudiantes ont été créées pour développer une offre locative adaptée à ce public étudiant.

Il s'agit de complexes immobiliers comprenant 80 à 120 logements, majoritairement des studios d'une vingtaine de m².

Les surfaces d'habitation sont louées meublées. Gardiennés, les bâtiments incluent aussi diverses prestations :

Salle de sport, laverie automatique, cafétéria, connexion internet etc.

Lorsqu'Allianz achète une unité d'habitation, nous signons un bail commercial avec l'exploitant de la résidence étudiante. C'est cette société de gestion qui se chargera d'assurer l'exploitation au quotidien, mais aussi de toute la partie administrative : organisation des visites, encaissement des loyers, relances, etc.

Le marché des résidences étudiantes est un marché particulièrement attractif car la demande est supérieure à l'offre, la France ayant pris un retard considérable en termes de logements étudiants et les jeunes étant de plus en plus nombreux à quitter le domicile familial pour entreprendre des études (60 % contre 45 % il y a 3 ans).



- Matières premières:

Pourquoi investir dans les matières premières ?

- Les matières premières protègent de l'inflation car ce sont des actifs réels qui ont une valeur intrinsèque. Lorsque les prix augmentent, leur prix augmente également pour maintenir constante leur valeur d'usage.
- Les matières premières permettent de diversifier un portefeuille car leurs performances sont peu corrélées à celles des principales classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
- Certaines matières premières constituent des valeurs refuges. Il s'agit d'y investir pour se protéger en cas de crise financière ou économique. L'or est ainsi la valeur refuge par excellence.



- Exploitation de conteneur maritime:

Allianz acquiert avec les fonds collectés un portefeuille de conteneurs qui sera loué à une sélection de compagnies maritimes sur la base de contrats court termes à taux fixe.

Les revenus locatifs seront versés sous forme de loyer mensuel pendant toute la durée du contrat. Il est à noter que la consommation mondiale ne cesse d'augmenter. Les échanges sont de plus en plus nombreux. Cette demande incessante favorise le transport qu'il soit terrestre, maritime ou aérien. Elle promet un bel avenir pour l'investissement de conteneurs.



- Energies renouvelables:

Investir dans l'éolien, dans des centrales photovoltaïques, dans des installations hydrauliques ou dans la production d'énergie issue de la biomasse permet de contribuer directement à la transition énergétique dans notre pays.

Des projets proches de chez vous : Certaines collectes, encadrées par la réglementation de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), sont réservées aux particuliers qui résident sur les territoires dans lesquels sont développés les projets d'énergies renouvelables.

Ces collectes vous permettent de financer des projets (centrales photovoltaïques, éoliennes, etc.) sélectionnés par l'Etat français et bénéficiant, à ce titre, d'un tarif de rachat de l'énergie garanti sur de longues durées (10 à 20 ans).

En échange de l'obtention d'une prime sur le tarif de rachat de l'énergie, les développeurs s'engagent à ouvrir une partie du financement de ces projets aux citoyens résidant dans le département d'implantation du projet ou les départements limitrophes afin de leur permettre de bénéficier d'une partie des retombées économiques tout en améliorant l'acceptabilité locale de ces projets de transition écologique.

Nos équipes sélectionnent des projets portés par des spécialistes du secteur des énergies vertes dont le stade de maturité est avancé, dans la majeure partie des cas, (phase de développement achevée) afin que les risques inhérents aux projets (administratifs, financiers, techniques, construction) puissent être largement maîtrisés.



ALLIANZ, AVEC VOUS DE A À Z

Expertise:

Une équipe spécialisée suit pour vous en permanence les supports d'investissement sélectionnés par Allianz. L'objectif est la valorisation de votre épargne.

Il existe une multitude de supports d'investissement et il n'est pas toujours évident de les suivre dans le temps. Nos experts s'en chargent pour vous.

Grâce à la gestion sous mandat, vous pourrez accéder à des investissements variés, sélectionnés parmi les meilleures sociétés de gestion internationales selon une grille de critères suivis régulièrement.

Préparez votre retraite:

Votre situation patrimoniale vous procure, ainsi qu'à vos proches, une qualité de vie que vous souhaitez conserver au moment de la cessation de votre activité.

En anticipant dès maintenant vos revenus à la retraite (pension, revenus fonciers, revenus de vos placements, mode de détention de vos actifs professionnels), nous vous aidons à construire durablement une stratégie patrimoniale évolutive et fiscalement efficiente.

Anticipez votre succession:

Notre philosophie est de préserver et de valoriser vos patrimoines souvent construits sur une ou plusieurs générations. Vous souhaitez que vos choix relatifs à la gestion et/ou à la conservation de votre patrimoine soient respectés.

Pour ce faire, nous vous aidons à planifier dès aujourd'hui les modalités de votre succession.

Protégez votre famille:

Vous souhaitez protéger votre famille des conséquences financières du décès, de l'invalidité, de l'incapacité ou de l'hospitalisation du chef de famille à la suite d'une maladie ou d'un accident.

Vous êtes salarié, vous souhaitez compléter vos garanties professionnelles existantes pour protéger vos proches.

La proximité:

À vos côtés, votre conseiller Allianz, spécialiste de la gestion de patrimoine, est là pour analyser vos besoins et construire avec vous les bonnes solutions pour vos projets. Sur votre espace personnel en ligne, vous pourrez :

- Réalisez vos opérations en ligne : versement, retrait, modifications des ayants droit etc...
- Simplifiez vos démarches et retrouvez vos documents en ligne (relevé de situation...) 24h/24 et 7j/7 avec le service e-courrier.

La solidité:

Le Groupe Allianz, un acteur majeur de l'assurance et des services financiers dans plus de 70 pays.

Allianz, acteur mondial et leader européen de l'assurance, propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités.

Avec près de 150 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de plus de 100 millions de clients. Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz s'appuie sur la richesse de son expertise.

Pour de plus amples renseignements, votre conseiller Allianz est à votre disposition.

Allianz

Service Gestion de portefeuille

151 Bd Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen - Téléphone: (0033) 01-79-72-47-47

Numéro SIREN: 801184292 - Numéro TVA Intracommunautaire: FR73801184292 - Numéro RCS: Bobigny B 801 184292